

*Associations adhérentes à l'Office Municipal des Sports
(Loi du 1er juillet 1901 au contrat d'association)*

Dossier de Demande de Subvention 2026

Dossier élaboré sur la base du cerfa n°12156*05

* Tous les dossiers incomplets ou non rendu à la date indiquée ci-dessous ne seront pas traités et ne pourront donner lieu à un subventionnement municipal

Nom de l'association :

Ce dossier est à retourner à la mairie de
La Couronne au plus tard le 28 février 2026

Répartition OMS au plus tard le 31 mars 2026

Veuillez cocher les cases correspondantes à votre situation :

- Première demande
- Renouvellement d'une demande
- Fonctionnement global
- Projet(s) / Action(s)

Cadre réservé au service :

1-1.

Présentation de votre association

Identification de l'association

Nom de votre association

Sigle de l'association :

Adresse de son siège social

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Courriel : @

Adresse site internet :

Adresse de correspondance, si différente :

.....

Code postal : Commune :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association

(indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle).

- Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Fonction : *Le trésorier* Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Téléphone : **01 40 29 10 00** Courriel : **info@louisvuitton.com**

Téléphone : Courriel :

Nom :

Téléphone :

www.english-test.net

Date dernière assemblée générale :

I. Renseignements administratifs et juridiques

Date de publication de la création au Journal Officiel :

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non
Si oui, vous préciserez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :	attribué par :	en date du :
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Date de publication au Journal Officiel :

Votre association bénéficie-t-elle d'un label ? oui non

Si oui, merci de préciser ci-dessous :

1 Nom et niveau du label :

Nom de l'organisme qui l'a délivré :

2 Nom et niveau du label :

Nom de l'organisme qui l'a délivré :

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? oui non

II. Renseignements concernant les ressources humaines

Date de la dernière AG :

Nombre d'adhérents de l'association à cette date :

Dont Hommes ... Femmes

Moyens humains de l'association

Nombre de bénévoles : <small>(Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée)</small>	
Nombre de volontaires : <small>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</small>	
Nombre total de salariés :	
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents <small>(Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association)</small>	

La situation géographique des adhérents :

Total	Résident à La Couronne	Résident dans le GrandAngoulême (hors La Couronne)	Résident en Charente (hors GrandAngoulême)

L'âge des adhérents au 31 décembre 2024 :

Sexe	Total	- de 6 ans né entre 2019 et 2017	6 à 10 ans né entre 2016 et 2012	11 à 14 ans né entre 2011 et 2008	15 à 17 ans né entre 2007 et 2003	18 à 24 ans né entre 2002 et 1998	25 à 39 ans né entre 1997 et 1983	40 à 59 ans né entre 1982 et 1963	60 ans et + né entre 1962 et 1901
Femme									
Homme									

Le niveau de formation des éducateurs / intervenants :

Nom	Prénom	Fonction dans l'association	Salarié ou bénévole de l'association	Qualification et ou diplôme

Les cotisations :

Catégorie	Licence (fédérale) / Adhésion	Cotisation (association)	Total
Licence seniors	60€	20€	80€

* Exemple

Participez-vous à des dispositifs d'aides à la cotisation : oui non

Si oui, de quelle nature ? (Coupon Sport, Ticket Sport, CCAS, CAF, Département, Région...) :

1-4 Critères de l'Office Municipal des Sports

- Nombre d'heures d'encadrement salarié : **Heures** (concerne les éducateurs uniquement sur les entraînements (hors compétition))
- Nombre d'heures d'encadrement bénévole : **Heures** (concerne les bénévoles uniquement sur les entraînements (fournir un emploi du temps détaillé))
- Frais de compétition : **Euros**
- Frais de formation : **Euros**

Détails :

	DEPENSES		RECETTES	
	INTITULÉ	SOMME	INTITULÉ	SOMME
Frais de compétitions		€		€
		€		€
		€		€
		€		€
		€		€
		€		€
	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
Frais de formation		€		€
		€		€
		€		€
		€		€
		€		€
		€		€
	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
Total Dépenses Compétition + formation			Total Recettes Compétition + formation	

- Niveau de pratique : Départemental Régional Zone National

2.

Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Année 2025

ou exercice

date de début :

date de fin :

CHARGES	MONTANT ¹	PRODUITS	MONTANT ¹
60 – Achat		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services		Prestation de services	
Achats matières et fournitures		Vente de marchandises	
Autres Fournitures		Produits des activités annexes	
61 – Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation²	
Locations		Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Entretien et réparation		-	
Assurance		-	
Documentation		Région(s) :	
		-	
62 – Autres services extérieurs		Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Intercommunalité(s) :EPCI	
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres		Communes(s) :	
		-	
63 – Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Organismes sociaux (détailler) :	
Autres impôts et taxes		-	
		Fonds européens	
64- Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66- Charges financières		76 – Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES³			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à *minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat ; voir notice

4. Attestation

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir ou le mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci*.

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives**, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte <http://associations.gouv.fr/le-premier-ministre-signe-la-nouvelle-charte-des-engagements-reciproques-entre-l-etat-les-collectivites-territoriales-et-les-associations.html> ;
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) *** :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €

- Demande une subvention de : €

- Que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association : **Joindre un RIB**

Fait, le à

Signature

* "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

** Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

*** Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

5. Pièces à joindre à votre dossier

1. Vos **statuts régulièrement déclarés**, en un seul exemplaire, accompagnés de la **copie du récépissé de dépôt en préfecture** ; (**si changement depuis la dernière demande**)
2. Un **relevé d'identité bancaire (RIB)** ;
3. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire** ;
4. **Les derniers comptes annuels approuvés (compte de résultat et comptes de bilan) et leurs annexes.**
5. Afin de faciliter le traitement des demandes dans un esprit de solidarité, nous vous remercions de fournir les **relevés bancaires de l'association**
6. **Le dernier rapport d'activité approuvé.**

Rappel : Dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée⁹, vous devrez fournir (que vous soyez ou pas demandeur d'une subvention l'année suivante)

- Le dernier rapport annuel d'activité et les **derniers comptes (et leurs annexes) approuvés** de votre association.
- Le **compte rendu financier** de chaque action financée.

⁹ Obligation prévue par l'article 10 de la loi n° 2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration.